



**13^{ème} Séminaire
24 et 25 mai 2016**

**BENIN MARINA HOTEL
Cotonou
Bénin**

« Quelles solutions concrètes, notamment de partage d'infrastructure, pour un aménagement numérique du territoire ? »

PROGRAMME

À l'invitation de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) du Maroc, présidente de FRATEL, et de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP) du Bénin

12:00 **Accueil des participants**

12:30 **Déjeuner**

14:00 **Cérémonie d'ouverture**

M. Marcellin ILOUGBADE, président –ARCEP (Bénin)

M. Az-El-Arabe HASSIBI, Directeur de la concurrence et du suivi des opérateurs - ANRT (Maroc)

14:30 Table ronde 1 – Quelle régulation économique dans un contexte de déploiement d'un nouveau réseau ?

L'aménagement numérique du territoire et l'accès à un réseau haut débit ou très haut débit pour tous les citoyens et entreprises implique la nécessité de développer de nouveaux réseaux de communications électroniques ou d'optimiser l'utilisation des réseaux existants. Dès lors, comment réguler les réseaux existants et encourager le déploiement d'un nouveau réseau ? Quel peut être l'impact des méthodologies de coûts sur l'incitation à investir ? Le régulateur doit-il imposer des obligations, inciter les opérateurs ou laisser faire le marché ? Enfin, la problématique des montages financiers pourra être abordée lors de cette table ronde : dans quelles conditions économiques les initiatives privées, publiques ou les partenariats « publics-privés » sont-ils les plus efficaces ou recommandés ?

Président :

-**M. Az-El-Arabe HASSIBI**, Directeur de la concurrence et du suivi des opérateurs - ANRT (Maroc)

Introduction :

-**M. Marc LIXI**, Chargé d'Opérations Principal - Banque mondiale (Etats-Unis)

Témoignages :

-**M. Iosif POPA**, conseiller auprès du Président – ANACOM (Roumanie)

-**M. Rémy FEKETE**, associé - Jones Day (France)

-**M. Gwenaël PRIE**, Chef de projet Télécoms et Numérique, AFD (France)

17:30 **Fin de la première journée**

19:00 **Dîner**

25 mai 2016

9:30 Table ronde 2 – Quels outils de diagnostic de la situation numérique du territoire ?

Afin de mettre en œuvre et faciliter un plan d'aménagement numérique du territoire, les opérateurs et les acteurs publics (collectivités locales, État, investisseurs institutionnels, régulateurs ...), doivent recueillir une série d'informations pertinentes. Le traitement de ces données permet de cartographier le territoire, de mettre en place des systèmes d'information géographiques et de vérifier les zones de couverture mobile. Dans ce contexte, le format des données recueillies est essentiel afin de les rendre exploitables. Se pose, également, la question de la mise à disposition de ces informations par les opérateurs, les régulateurs, les instances publiques y compris les collectivités locales. Comment le régulateur peut-il recueillir et exploiter les données pertinentes ? Quel impact des systèmes d'information géographique dans l'analyse du régulateur et des acteurs ?

Président :

-Mme **Françoise LÉGERET**, collaboratrice scientifique, Ofcom (Suisse)

Introduction :

-M. **Vincent ROGER-MACHART** Directeur associé - Tactis (France)

Témoignages :

-M. **Aymen SALAH**, Chef Division Réseaux Mobiles - INT (Tunisie)

M. Az-El-Arabe HASSIBI, Directeur de la concurrence et du suivi des opérateurs -ANRT (Maroc)

-M. **Olivier BRUNOT**, Président – Directique (France)

12:30 Déjeuner

14:30 Table ronde 3 – Quel cadre réglementaire incitatif pour un partage d’infrastructures sur les marchés fixes et mobiles ?

Etant donné, d’une part, les besoins d’investissements importants, notamment pour le déploiement des réseaux de nouvelle génération fixes et mobiles performants et suffisamment capillarisés et, d’autre part, l’accompagnement de la croissance continue des usages et de la demande de connectivité ou de débit, le partage de réseaux peut constituer pour les opérateurs un moyen de réduire leurs coûts de déploiement tout en améliorant leur offre de services. Lors de cette table ronde pourront être décrits les différents types d’accords de partage de réseau mobile (mutualisation, itinérance) avec leurs avantages et risques concurrentiels et les possibilités de partage sur les réseaux fixes comme l’accès aux infrastructures passives ou actives. Seront notamment abordés les mécanismes pour favoriser le co-investissement.

Président :

M. Abayeh BOYODI, directeur général - ART&P (Togo)

Introduction :

Laurent GILLE, Professeur – Télécom Paris Tech (France)

Témoignages :

-M. Jacques STERN, membre du collège - ARCEP (France)

-M. Hervé Coovi GUEDEGBE, Secrétaire Exécutif- ARCEP (Bénin)

-M. Jean-Paul TAMINI, chef de service contrats et procédures- ARTCI (Côte d’Ivoire)

-M. Nezh DINCUBUDAK, Directeur affaires réglementaires Afrique, Moyen-Orient et Asie - Orange (France)

-Mme Aurélie ADAM SOULE ZOUMAROU, Responsable des politiques publiques de télécommunications pour l’Afrique – GSMA (Royaume-Uni)

17:00 Point sur le MASTERE en régulation de l’économie numérique

17:30 Cérémonie de clôture